

Valérie Colette Folliot



Valérie Colette-Folliot découvre la danse dès l'âge tendre, n'ayant de cesse à faire dialoguer les arts, évoluant dans le domaine des Lettres avec le souci constant d'une *sapientia* orchestrale, l'orchésalité étant.

L'œuvre de Karine Saporta lui permettant d'aiguiser son regard, son répertoire suscite en elle l'intuition d'une sémiologie de la danse comme pans entiers de la connaissance, ce dont s'emparent les Sciences du langage qui lui fourniront d'interroger autrement et de questionner la communication non-verbale au feu des mots et des choses, la personne humaine au risque du protagoniste rêve d'envol.

Quand l'analyse chorégraphique ne cède à la critique, poétique devient le propos éprouvé, ressenti tout resserré autour du principe de cohésion en tant qu'unité de sens, objet que cherche à saisir l'analyse du discours, la rhétorique se prêtant aux divers outils méthodologiques qui y concourent dont la philosophie du corps et la psychologie des profondeurs mais aussi les neurosciences dans cette approche analytique si particulière de la présence, dialectique du signe et du symbole articulant

terme à terme biologique, historique et symbolique dont la sémiotique se fait fort d'appréhender la poésie, plénitude d'incarnation que cette réalité augmentée, chose parmi les choses appelée « corps en acte », corps dansant glorieux aux prises à son élévation, la danse, langage du silence traduisant comme par instance, l'être dansant au cœur du lien.

Valérie Colette-Folliot est enseignante-chercheur, conférencière, actante-réalisatrice de vidéo-chorégraphies (Abyrne) et auteur, directrice de publications à L'Echappée Belle Edition (Bagnolet), sémiologue du corps dansant, docteur en arts du spectacle, professeur d'histoire de la danse et culture chorégraphique, Membre du Conseil International de la Danse, experte de danse pour le Ministère de la Culture et de la Communication, jury pour le Diplôme d'État de professeur de danse.

Elle enseigne depuis 1993 en conservatoires et centres de formation ainsi qu'à l'Université (Caen, Strasbourg, Evry).

En guise de prolégomènes, Valérie Colette-Folliot proposera une vision théopoétique de l'immanence-transcendance telle que la danse théâtrale s'ingénie à la retourner, idéal du corps-roi, idéal corps du roi sous la figure archétypale du héros, cygne errant psychopompe ou corps-danseur, « dansacteur » comme le dénomme Odette Aslan, lequel travaille de l'intérieur l'imaginaire chorégraphique vu sous tous les angles et aspects, depuis l'apesanteur dansée jusqu'à l'insoutenable légèreté de l'être : l'impensé de la danse, certes, mais l'irréel du corps à l'œuvre, pour l'amour de l'Un l'Autre, au nom de l'infini, l'infiniment grand-l'infiniment petit, entre états au demeurant, états de corps, états de conscience, éclats, éclatement, écartement, écart tellement à la clé, s'ordonnant par tant et tant de soi, *ad infinitum*.

Occasion nous sera donnée de traiter du sensible incarné, questions d'ordre ontologique procédant de l'intime comme d'une transformation en jeu. Cette contamination du Verbe par la Chair pose la Parole, les paroles de corps en leur sempiternel paradigme : la danse et le sacré, danse et spiritualité via le corps, l'âme et l'esprit couronnant l'illusion par son ombre, le « désir mimétique » dirions-nous à la suite de René Girard, pour satisfaire, confesser à l'apocalypse, les danses faisant le ballet dans ce théâtre de l'histoire, la nuit transfigurée en effet que réduit en pièces le corps dansant, glorieux champ de bataille pris pour objet de discussion à l'envi, objet de désir, moteur et motivation s'étirant à perte de vue dans ce mouvement de l'onde et de l'ondolement, l'après/avant du geste produisant sa poésie « en agent direct du cœur » parce qu'obligent ces écritures de soi, l'appel-réponse que lance cette vérité du corps en tant que sujet : JEux interdits.